

Guide de l'utilisateur d'un logement économe en énergie

Bien entretenir sa ventilation mécanique simple-flux

Tableau de suivi de l'entretien de votre appareil

VMC simple-flux						
Actions à réaliser	Périodicité conseillée (mois)	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention
Nettoyage des entrées d'air et des bouches d'extraction	3 / 6 mois					
Dépoussiérage du moteur et des pales du ventilateur	12					
Nettoyage des gaines rigides ou semi-rigides	60					
Commentaires						

POURQUOI CET ENTRETIEN ?

Naturellement le réseau de ventilation (bouches, gaines, pâles du ventilateur, etc) se charge en poussières humides et se colmate progressivement.

Les débits d'extraction sont plus faibles que prévus, ce qui dégrade la qualité de l'air intérieur du logement (apparition de moisissures, concentration de CO₂, etc).

Pour limiter l'excès d'humidité et de polluants dans le logement, les occupants doivent ouvrir plus régulièrement les fenêtres ce qui favorise les pertes d'énergies liées au renouvellement de l'air.

Entretenir ces 3 éléments c'est garantir un bon fonctionnement de la ventilation et **réaliser des économies d'énergies !**

A savoir : Le non-respect des règles d'entretien peut conduire à l'exclusion totale de la garantie du fabricant et donc, de vous faire supporter les frais de déplacement et de remplacement du matériel défectueux.

NOS CONSEILS

◆ Tous les 3 mois

Contrôlez visuellement l'état des entrées d'air présentes sur les fenêtres, portes fenêtres ou caissons intérieurs de volets roulants des pièces sèches (chambre, salon, séjour). Nettoyez-les si nécessaire à l'aide d'un chiffon en prenant garde de ne pas détériorer l'intérieur. Généralement, les réglettes d'entrée d'air de VMC sont démontables.

• Tous les 6 mois ou avant si elles sont encrassées

Nettoyez à l'eau savonneuse les bouches d'extraction présentes dans votre cuisine, salle de bains, WC.

La bouche étant clipsée sur une manchette, il suffit de tirer doucement pour l'enlever (le ventilateur peut rester en fonctionnement).

Si une des bouches d'extraction est équipée d'un détecteur de présence (WC en général), vérifiez si la pile fonctionne.

• Tous les ans, un nettoyage à l'intérieur du caisson

1 ◆ Coupez l'alimentation électrique de la VMC (disjoncteur VMC dédié sur l'armoire électrique).

2 ◆ Accédez au caisson de la VMC en prenant vos précautions notamment s'il est situé dans un espace difficilement accessible. Le caisson (voir photo) est généralement situé dans les combles perdus ou en faux-plafond d'une salle de bain ou d'un WC.





3 ♦ Ouvrez le caisson à l'aide d'un tournevis. En fonction des modèles, vous devez déclipser ou retirer les vis du caisson.

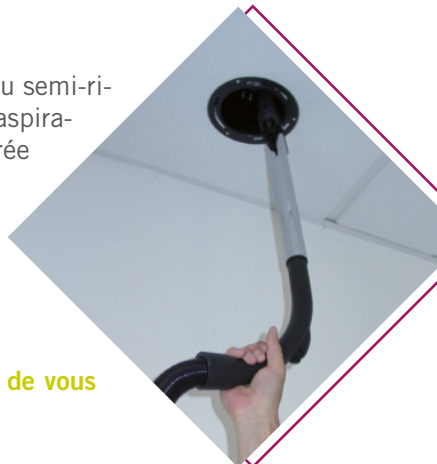
4 ♦ Dépoussiérez la roue du moto-ventilateur à l'aide d'un pinceau. (voir photo).

• Tous les 5 ans

Si votre réseau de ventilation est constitué de gaines rigides ou semi-rigides, arrêtez le ventilateur, puis, à l'aide du « suceur » de l'aspirateur, nettoyez les poussières éventuellement présentes à l'entrée des gaines.

Par contre, si votre VMC est équipé de gaines souples, évitez de procéder à leur entretien. Relativement fragiles, elles risquent d'être endommagées.

Pour toutes ces opérations d'entretien, nous vous conseillons de vous reporter à la notice du fabricant.



Des travaux ont été réalisés dans votre logement pour qu'il soit confortable et économe en énergie.

Pour maîtriser vos consommations et dépenses d'énergies, il est également important d'entretenir régulièrement votre système de ventilation, de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire et de les utiliser de manière adaptée.

Pour cela, **14 fiches pratiques** vous sont proposées par le réseau des Espaces info énergie de Franche-Comté.

Un entretien régulier :

Chauffe-eau thermodynamique - ballon d'eau chaude sanitaire - chauffe-eau solaire - chaudière fioul ou gaz - chaudière bois - pompe à chaleur - poêle ou insert - VMC simple flux - VMC double-flux.

Une utilisation adaptée :

Optimiser sa consommation d'eau chaude - consommer peu pour se chauffer - stocker ses granulés de bois - stocker son bois de chauffage - préserver la performance de son logement.

Les Espaces Infos Energie (EIE) sont des lieux d'information pour les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'économies d'énergies et d'énergies renouvelables pour leur habitat.

Vous y trouverez des conseils gratuits d'experts neutres et indépendants, pour faire les bons choix dans vos travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation...

En Franche-Comté, les EIE sont les relais du programme Effilogis pour le grand Public :

<http://www.info-energie-fc.org>

<http://www.effilogis.fr>

En Bourgogne : <http://www.infoenergie-bourgogne.org>

Prenez contact avec l'Espace Info Énergie (EIE) le plus proche de chez vous

En Franche-Comté :

Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt) :

Gaïa Énergies : 03 84 21 10 69

Doubs : ADIL du Doubs : 03 81 61 92 41

Haute-Saône : ADERA : 03 84 92 15 29

Jura : AJENA : 03 84 47 81 14

En Bourgogne :

Côte d'Or : Association Bourgogne Énergies
Renouvelables : 03 80 59 12 80

Morvan : PNR du Morvan : 03 86 78 79 12

Nièvre : ALE de la Nièvre : 03 86 38 22 20

Saône et Loire : CAUE de la Saône et Loire :
03 85 69 05 26

Yonne : ADIL de l'Yonne : 03 86 72 16 16